



# LE CONSOMMATEUR DU BOURBONNAIS

Bulletin d'information des Consommateurs de l'Allier

Année 2024—N° 86

## L'Europe et la consommation



Nous sommes toutes et tous des consommateurs pragmatiques, soucieux de savoir au quotidien « qu'est-ce qu'on mange ? », « où on dort ? », « comment on va payer nos dépenses », aussi, on a tendance à se replier sur soi-même, à ne penser qu'à ses proches. Mais, en France, au 1er janvier 2024, nous étions exactement 68 373 433 millions de consommateurs à vouloir « le moins cher et le meilleur » parmi les 448.4 millions d'Européens.

**Alors, comment parvenir, en fonction des ressources des 57 pays d'Europe, et sans trop peser sur les importations, maintenir notre niveau de vie ?**

Des associations de défense des consommateurs telles que la CLCV « Consommation, Logement et Cadre de Vie » et « UFC Que Choisir » en France, et 41 autres existent dans 30 pays d'Europe. On peut notamment

citer « Test-Achats » en Belgique, « Altroconsumo » en Italie, la Fédération Romande des Consommateurs en Suisse—qui a participé en janvier dernier à la « Semaine du Mouvement » portée par Que Choisir -, et encore celles de Malte et de la Lituanie. Elles sont réunies au sein du BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs créé en 1962.

La troisième semaine d'avril 2024 à Bruxelles, s'est tenu le Sommet annuel des Consommateurs, un moment privilégié pour faire entendre leur voix. UFC Que Choisir et les autres Associations de consommateurs ont fait face notamment aux institutions européennes et surtout aux représentants de l'industrie. A l'heure de l'élection des députés de l'Union Européenne, il convient aux Consommateurs de montrer leur détermination et leurs choix face à une agriculture intensive à base de produits chimiques, aux menaces du changement climatique et à une uniformisation des cultures nationales.

**L'Europe des Consommateurs est le grand enjeu des prochaines décennies !**

*Daniel LACHASSAGNE, vice-président*

**Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR**

**52, rue de la Gironde 03100 Montluçon**

**Tél. 04 70 05 30 38**

**Courriel : [contact@montlucon.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@montlucon.ufcquechoisir.fr)**

**Site : <http://montlucon.ufcquechoisir.fr>**

## « Honte à Vous ! »



Le vendredi 19 avril 2024, à l'initiative d'UFC Que Choisir Auvergne-Rhône-Alpes, une manifestation a eu lieu à Romans-sur-Isère (Drôme) devant les grilles (fermées malgré la date convenue avec le PDG, Sadri Fegaier) de la société de courtage en assurance INDEXIA (ex SFAM, Société Française d'Assurance Mobile) et ses filiales Hubsidie, Foriou, Cyrana, Serena. Des

centaines de clients venus de toute la France ont réclamé le remboursement de sommes injustement prélevées—le préjudice total s'élève à plus de 3 millions d'euros—jusqu'à 29 000 € pour une seule personne. Une avocate a représenté les quelque 400 personnes, déclarées à ce jour, victimes d'agissements malhonnêtes allant jusqu'à la réactivation de mandats de prélèvements bancaires de contrats désactivés depuis plusieurs années.

Le mercredi 24 avril 2024, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la SFAM, à la suite de la saisine de l'URSSAF qui réclamait plusieurs millions d'euros d'arriérés.

Cette décision met fin à l'activité de cette société, mais les autres sociétés ne sont pas concernées ; elle devrait permettre le remboursement d'un maximum de créanciers déclarés. Mais, en tant que créanciers chirographaires, les Consommateurs figurent en dernière position dans l'ordre des bénéficiaires. Le procès pénal est maintenu.

« Rendez-nous notre argent ! »

## Feux de forêts

« La planète brûle », année après année, l'année 2023 a été, de par le monde, encore plus dévastatrice en incendies de forêts : on évalue à 400 millions d'hectares la superficie partie en fumée, soit presque celle de l'Union Européenne !

Alors, face à cette calamité « naturelle » causée par le réchauffement climatique et les sécheresses successives, quelles mesures ont été prises ?

Au Portugal en 2022, le débroussaillage général des terrains boisés par leurs propriétaires (personnes physiques et morales) est devenu obligatoire sous peine de fortes amendes, des troupeaux de chèvres ont été mis à contribution, on soigne « le feu par le feu » en plantant des essences pare-feu telles que le chêne liège, le pin parasol, l'arbousier et l'olivier, après avoir dessouché les autres pins et eucalyptus véritables



« allumettes ».

Qu'en est-il en France afin de protéger nos forêts avant la prochaine saison sèche ?

**Qu'est ce qu'une « écluse » routière ?** : un passage dans un seul sens indiqué par une flèche bleue et une flèche rouge.



**Que signifie « A la bonne franquette » ?** Le mot franquette était un diminutif du mot franc dans le dialecte picard (on aurait dit franchette en français) et à l'idée de franchise, s'est ajoutée celle de simplicité. Donc, « Alla buona » en italien, « Sin ceremonias » en espagnol et « Senceremonie » en espéranto.



# Agriculteurs, Distributeurs et Consommateurs

Voilà une « belle » trilogie sociétale qu'il convient à tout Gouvernement de gérer de façon équitable. Or, la loi EGALIM 1 du 02 octobre 2018 « équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » (devenue EGALIM 3), censée organiser cette politique des revenus et des prix est mal appliquée et les perdants sont (encore une fois) les Agriculteurs. Les Distributeurs et les Consommateurs (que nous sommes tous) sont coresponsables de cette situation, les uns comme les autres participent au gaspillage alimentaire : les légumes, fruits, poissons, gâteaux sont calibrés selon des normes européennes et d'emballage—on jette des tonnes de produits parce qu'ils sont « moches » et pourtant comestibles, on les refuse sur les marchés, **une gabegie !**

Pour la défense de leur pouvoir d'achat, les Consommateurs ont raison de « Ne pas se fier à l'étiquetage » car il est trompeur : par exemple, le produit est affiché en rayons « Origine France », mais, en fait, l'origine du produit indiquée sur les cageots dans l'entrepôt peut être l'Espagne, l'Ukraine, le Brésil ou le Canada.

Quelles suites ont été données au projet national 2023 Ecophyto limitant l'utilisation des produits phytomédicaments, à la loi Descrozaille du 30 mars 2023 (encadrement des promotions de produits non alimentaires comme ceux d'hygiène, d'entretien ou de parfumerie) entrée en vigueur le 1er mars 2024 et au contrat d'échanges commerciaux MERCOSUR, Marché Commun du Sud, avec l'Amérique du Sud (Argentine,



Brésil, Paraguay, Uruguay) ?

Entre les quatre « partenaires » dont l'Etat, c'est la « quadrature du cercle » : chacun veut gagner. Il convient aujourd'hui de mettre fin aux « Jacques » d'autant du Moyen-Age en passant par la colère paysanne de 1999 « Millau contre Macdo » jusqu'au blocage du Salon de l'Agriculture 2024. Les Agriculteurs veulent légitimement vivre de leurs productions. « Agriculteur : enfant, on en rêve, adulte, on en crève » ; selon la publicité « Ce lait est rémunéré au juste prix du producteur », or, la Grande Distribution veut investir pour « séduire » (en masquant les additifs, édulcorants et autres émulsifiants) les Consommateurs, et ces derniers espèrent se nourrir mieux en dépensant moins. Mais, il n'y a pas de secret, la qualité alimentaire se paie et bien manger, c'est garantir sa santé. L'épicerie vaut mieux que la pharmacie !

**Le secteur primaire est le secteur économique prioritaire.**

## Agricultrice en 2024



En France, 26 % des responsables d'exploitations agricoles sont des femmes. C'est à la fois encore peu et encourageant, sachant que parmi elles, de nombreuses sont jeunes, issues des lycées agricoles.

Et quelles étapes parcourues depuis le début du XXème siècle jusqu'à nos jours. Depuis la femme d'agriculteur déclarée jadis « sans profession » à l'état civil jusqu'à la cheffe d'entreprise bouclant les trois secteurs économiques, elles (éleveuses, céréalières, viticultrices) subviennent aux besoins alimentaires du pays grâce à la mécanisation et accueillent les touristes dans leurs gîtes à la ferme.

**Et si la Femme était l'avenir de l'Agriculture ?**

## Ces campagnes où l'on a faim



L'émission sur France 2 « Envoyé Spécial » du 7 mars 2024 concernait le département de l'Allier avec des reportages dans les villes de Moulins, Vichy, Montluçon et Lapalisse. Le thème développé était : « ils vivent en France, loin des grandes villes et ils ne mangent pas à

leur faim, dans l'Allier, département rural. Un habitant que cinq vit avec moins de 800 € par mois, et beaucoup n'ont pas suffisamment d'argent pour remplir leur assiette. En cause ? Une inflation record sur les produits alimentaires et le chauffage, thème sans stigmatisation et tempéré par « des épiceries solidaires et des jardins partagés permettant aux plus démunis de continuer à se nourrir » ainsi que les passages hebdomadaires du « Solidaribus ».

Pourquoi l'Allier et pas un autre département français, un choix de la production sur la situation actuelle ? Il est notamment indiqué que « 15 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 35 € par jour et que la situation s'aggrave ».

**Nous, Consommateurs de l'Allier, comment recevons-nous ce message et pouvons-nous mieux aider les banques alimentaires ?**

## Le croissant

Outre le fait qu'un croissant est une pâtisserie, le Croissant est une aire linguistique entre la langue occitane et la langue d'oïl située de la Charente aux Monts de la Madeleine en passant par Montluçon et Vichy, selon les études de Jules RONJAT, linguiste, en 1913.



Assemblée  
Générale

L'assemblée générale de notre association UFC Que Choisir de Montluçon-Vichy s'est tenue le vendredi 22 mars à Montluçon

en présence de nos adhérents et des membres de notre Conseil d'Administration.

Les membres du bureau ont été réélus : Patrick RAY, Président, Daniel LACHASSAGNE, vice-président, Jocelyne VERDIER, trésorière, Jacques BUISSON, trésorier adjoint, Aurore STEUFFE, secrétaire et Nadine DUCHALET, secrétaire adjointe.

Les membres du CA sont : Patrick Ray, Daniel Lachassagne, Daniel Mongarny, Hélène Carroue, Phi-

lippe Dupont, Gilles Dumas, Nadine Duchalet, Bernard Verdier, Jocelyne Verdier, Estelle Barbet, Alain Sanitas, Aurore Steuffe, Yvette Monin, Jacques Buisson.

Notre association locale compte aujourd'hui 19 bénévoles dont 3 sur Vichy.

Les 25 et 26 mai dernier, s'est déroulée à Poitiers l'Assemblée Générale et Mme Marie-Amandine Stevenin a été reconduite dans sa fonction de présidente de la Fédération. Notre association locale était représentée par son président (également président de l'Union Régionale Auvergne-Rhône-Alpes), accompagné de Jocelyne Verdier et Bernard Verdier, respectivement trésorière et secrétaire de l'Union Régionale.



## Inondations

A travers le monde, 50 millions de personnes sont menacées par les inondations, aussi, en France, que faire face au risque d'inondation ?

Trois conseils sont donnés :

1—**S'informer** : en prenant connaissance des prévisions sur le site Vigicrues ou de Météo France « zones en vigilance météo » ou encore auprès de votre Mairie ;

2—**Se préparer** : en réfléchissant à une solution de relogement en liaison avec votre Mairie et préparer un sac d'urgence (papiers d'identité, médicaments) ;



3—**Se faire connaître** : auprès de ses voisins et des agents de la Mairie.

Source : « Agevillage », janvier 2024

## Ordures ménagères



La collecte des ordures et surtout l'élimination des déchets par les collectivités coûtent de plus en plus

chers en raison du prix des carburants. Certaines villes ont opté pour une collecte écologique à traction animale, les autres proposent aux citoyens de « **jeter moins ou payer plus** » : belle formule, mais concrète-

ment quelles solutions ?

« **Jeter moins** », d'accord, mais pour les ménages et les particuliers qui effectuent le tri systématique des déchets recyclables (verre, plastique, carton, métal, papier, déchets verts) et le compostage, il conviendrait qu'ils soient récompensés « en payant moins », selon un calcul de la taxe d'ordures ménagères au prorata de la quantité moyenne annuelle des déchets, par la pose d'un compteur individuel tout comme pour la consommation de l'eau potable (une pratique à généraliser). Néanmoins, ce qui est possible en maison individuelle apparaît plus difficile en immeuble, alors, comment respecter l'équité entre concitoyens ?



- Quelle formule de location d'une voiture choisir : LLD, Location Longue Durée ou LOA, Location avec Option d'Achat ? Selon nos déplacements et votre âge, l'une ou l'autre formule présente des avantages. Surtout si votre budget vous permet de posséder une « Formule 1 » !

- Le premier timbre postal, le « Penny Black » a été créé en mai 1840 au Royaume-Uni et les premiers mots croisés ont été créés en 1920 par Arthur Wynne.

- La lutte contre le gaspillage offre des solutions : la réparation, le recyclage et la récupération avant l'échange.
- La SACEM demande un droit d'auteur sur la musique que les défunts ont demandé au moment de leurs obsèques (il faut payer même le requiem).
- Comme l'alcool, le cocktail de fruits nommé « alcoool », une boisson dite « anti gueule de bois », vendue en pharmacie, est à consommer avec modération.
- SNCF : le train Paris-Clermont-Ferrand (Pays Arverne) va être bientôt sur de nouveaux bons rails, mais, la durée de trajet ne sera pas pour autant « raccourci ».
- Autoroutes à flux libre, c'est-à-dire au péage sans barrière (comme en Autriche, en Espagne, au Portugal), c'est le cas des 88 kilomètres de l'A79 de Montmarault à Digoïn. L'avez-vous empruntée sans être verbalisé ? Quel gain de temps sachant que le péage a augmenté au 1er février 2024 ? **Si le flux est libre, les tarifs le sont aussi !**

### Démarchage, Sollicitations commerciales

### Déjouez pièges et arnaques

Tout consommateur, quel qu'il soit, peut un jour se retrouver piégé par téléphone, démarchage à domicile, dans les foires, salons... par internet.

**En fait, il faut faire preuve de prudence dans tous les domaines de consommation.**

- Au téléphone : le fraudeur se présente comme un tiers de confiance : banque, **service de fraudes**, administration, opérateur téléphonique, fournisseur d'énergie, complémentaire santé...

Il détient déjà des renseignements sur sa victime, récupérés illégalement (par piratage de compte, de fichiers professionnels, virus voleur de mots de passe sur un des appareils de la victime (ordinateur, téléphone)). *Il va chercher à récupérer les données personnelles qui lui manquent : coordonnées bancaires, date de naissance, mot de passe... ou vous faire appeler un numéro surtaxé.*

**Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone.**

Aucune administration, banque... ne vous demandera vos coordonnées bancaires par téléphone.

- En démarchage à domicile : un devis ou un bon de commande doit vous être remis (dans le cas contraire, il s'agit d'une infraction au droit de la consommation).

Ne signez pas de suite, prenez le temps de la réflexion.

**Si vous avez signé un devis, vous avez 14 jours « pour vous rétracter »** (le délai commence le lendemain de la signature. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant).

- Par internet : attention à vos commandes en ligne, surtout si vous ne connaissez pas le site.

Pensez à vérifier :

- les informations légales sur le site (société, téléphone, adresse physique, mail, etc..) sur le site Pappers

- les avis ou les recommandations sur les sites pour la lutte contre les escroqueries pour voir si l'enseigne est déjà connue défavorablement (<https://info.signal-arnaques.com>)

- la notoriété de la société dans un moteur de recherches

**Autres conseils :**

- préférez les entreprises basées en France

- utilisez un anti-virus

- choisissez un mot de passe solide et unique (majuscules, minuscules, chiffres...) et changez le régulièrement

- évitez de donner des informations personnelles

- ne laissez pas certains sites enregistrer vos coordonnées sous prétexte de ne pas avoir à les taper ultérieurement

- après avoir réglé votre achat, vérifiez que le montant débité sur votre compte correspond bien à la commande effectuée.

**Que faire en cas d'arnaque :**

- Déposer plainte et faire opposition à la banque en cas d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement

- Faire un signalement : [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr) = accès à la plateforme PHAROS (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements).

- Obtenir des renseignements par téléphone : Info escroqueries : 0 805 805 817 (n° vert, appel gratuit depuis la France).

Pour signaler un spam SMS ou spam vocal, composer le 33700.

**[gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://gendarmerie.interieur.gouv.fr)**

Accès à la plateforme Perceval : un téléservice pour signaler en ligne une fraude à la carte bancaire

**[cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)**

A pour mission d'aider les personnes victimes de cybermalveillance :

- les informer sur les menaces numériques et leur donner les moyens de se défendre
- Mettre en relation avec des prestataires pour restaurer les systèmes endommagés
- Rôle d'observatoire du risque numérique.

## Les jeunes et l'Union Européenne

Selon le rapport d'étude DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative) du 6 janvier 2023, quel regard porte les Jeunes sur l'Union Européenne (UE) ?

En 2022, « l'année européenne de la jeunesse », 60% des 18-30 ans se considéraient, entre autres, comme des citoyens européens. Les notions associées à cette tranche d'âges sont la culture, la mobilité, la solidarité, mais, aussi, la complexité (en 4<sup>ème</sup> rang), la démocratie et la paix (en 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> rang).

En France, l'image de l'UE est globalement positive chez les jeunes : près de 6 jeunes sur 10 se déclarent favorables à la poursuite de la construction européenne, sous des formes diverses, 72% d'entre eux pensent notamment que l'UE peut contribuer à améliorer leurs conditions de vie et 63% considèrent qu'elle peut initier des changements positifs dans la société sur le plan écologique, démocratique et économique. Mais, seulement 52% ont le sentiment que leur avis a une chance d'être pris en compte dans le projet de l'UE. Les principales attentes de la jeunesse française par rapport à l'UE se situent sur le plan de l'environnement (36%), la préservation de la paix et le renforcement de la solidarité internationale (35%). La construction de l'UE suscite d'abord l'espoir et la confiance avec 47% d'évocations positives contre 39% de défiance, notamment dans les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) . Certaines régions y sont plus favorables : Ile-de-France (65%) , Auvergne-Rhône-Alpes (59%, la moyenne nationale).



La jeunesse diplômée, aisée, en emploi et confiante en l'avenir se prononce très majoritairement en faveur de la construction européenne, tandis que la jeunesse moins diplômée, au chômage ou inactive y est moins favorable et plus nombreuse à ne pas se prononcer. Le fonctionnement de l'UE est mal connu des jeunes : 7 sur 10 en ont une connaissance limitée (qu'est-ce-que l'Espace Schengen, pour quelles politiques l'UE est-elle habilitée à légiférer ?). Même si le programme « Erasmus » lancé en 1987 reste un programme culturel onéreux, de nombreux jeunes parlent plusieurs langues dont celle de parents de nationalité différente et une langue commune.

**« L'Europe se fera dans les crises et sera la somme des réponses apportées à ces crises », selon Jean Monnet en 1976.**

En 2022, parmi les citoyens, 75% se déclaraient français, 60% européens et 55% citoyens du monde.

**Que le 9 mai reste la « Journée de l'Europe » pour les 27 pays de l'UE dont le dernier entré est la Croatie en 2013 !**

## Elections européennes

L'UFC-Que Choisir (cf. le billet de la Présidente de juin 2024) milite de longue date pour que le Nutri-Score soit obligatoire dans l'Union européenne, mais aussi pour la mise en place d'un affichage environnemental des aliments, transparent et fiable. L'information n'est pas la seule solution, il faut légiférer afin d'interdire certaines substances dangereuses : les PFAS (Per et Poly Fluoro Alkylés), ces polluants éternels, sont à proscrire, de même, la procédure d'autorisation des pesticides

doit être totalement revue pour que certains rapports scientifiques (cas du glyphosate) ne soient plus ignorés. Une autre avancée est nécessaire : l'allongement des garanties légales qui forcerait les industriels à mettre sur le marché des biens réellement durables et réparables. Lors des élections européennes, nous comptons sur la mobilisation des consommateurs pour **faire entrer au Parlement européen de vrais alliés de la consommation responsable.**



- Chaque enveloppe possède un usage précis afin de s'adapter à l'envoi de vos courriers. Vous utiliserez une enveloppe ou une pochette dédiée pour une carte postale, une invitation, un faire-part ou une facture.
- **Le travail évolue** : la proposition de la semaine en 4 jours ou de 4 jours présente les différences et les avantages.
- Avec le télétravail, l'appel de la mer : les professions libérales, les cadres—et les retraités aisés—colonisent les territoires du littoral, « avant, les gens montaient à Paris, maintenant, on en sort ».

- Demain, place à la voiture électrique jetable ? Une association alerte sur « l'obsolescence accélérée » des véhicules en raison des batteries parfois impossibles à réparer.
- Il y a aponyme quand le patronyme d'une personne correspond à son métier, par exemples : M. Gagnepain est boulanger, M. Lacouenne est charcutier, Mme Armagnac est œnologue, Mme Edith Cresson était bien ministre de l'Agriculture. Peut-être avez-vous cette singularité ?
- Question d'éducation et d'application : on peut commander sa pizza ou des cierges à distance.
- Le rêve de la maison individuelle avec jardin s'évanouit en raison de la raréfaction des terrains constructibles (le changement climatique dicte ses contraintes) et de la cherté de l'immobilier (crédits, matériaux).
- Dans les gares, métros et autres lieux recevant un nombreux public, les mesures sanitaires rendent obligatoire depuis le 1er janvier 2022, la mise à disposition de toilettes et de points d'eau potable gratuite, en application de la loi Agec « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020. On déplore qu'elle ne soit pas partout respectée en 2023 !
- Le fromage de camembert a 200 ans de tradition et son musée se visite à Camembert (Normandie).
- Pour un bon accueil, il conviendrait de se déchausser avant d'entrer, le faites-vous ?
- Pourquoi dit-on au « toilette » ? Le mot toilette désigne « les lieux d'aisances » à partir du xxème siècle et l'appareil sanitaire appelé autrefois « siège d'aisance », cet appareil consiste souvent en une cuvette permettant de s'asseoir. Le terme « water-closets » (cabinet à eau) a été emprunté à l'anglais en 1816.
- Attention arnaque ! L'assurance des travaux de la maison et la garantie décennale « exotique ».
- Jeux Olympiques : l'organisation fait appel au bénévolat, donc pas de salariat, alors, est-ce toujours valorisant ou bien frustrant ?
- La climatisation des voitures engendre des émanations de benzène, donc un danger pour la santé !

## Cotisation annuelle

1<sup>re</sup> adhésion + « Le Consommateur du Bourbonnais » : 35 euros

Ré-adhésion + « Le Consommateur du Bourbonnais » : 28 euros

**Montluçon** 52 rue de la Gironde—Tél. 04 70 05 30 38

Sur rendez-vous uniquement

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi matin de 9h à 12 h

**Vichy** Maison des Associations - Place de la Mairie

Sur rendez-vous uniquement : Mardi après-midi de 14h à 18h et jeudi matin et après-midi

Mme MONIN Tél. 06 07 07 20 85 - email : quechoisir03200@laposte.net

Mr BUISSON au 06 64 65 14 73 - email : ufc.03200@laposte.net

M. PEREZ au 07 63 13 96 29—email : reneperez03200@gmail.com

**Dons** : Il est possible de faire un don à l'association en même temps que le paiement de la cotisation. Il est aussi possible de faire un don à n'importe quel moment...

*Tirage : 900 exemplaires, 3 numéros par an.*

*Directeur de la publication : Patrick RAY*

*Rédaction : Daniel Lachassagne—Chantal Costa— Bernard Verdier*